

L'Occitanie : une région attractive face au vieillissement de sa population, aux enjeux environnementaux et aux inégalités

Insee Analyses Occitanie • n° 129 • Mars 2023



En Occitanie, la population augmente rapidement dans les départements les plus urbanisés mais stagne dans les plus ruraux où le vieillissement est accentué. Bicéphale avec Toulouse et Montpellier, l'Occitanie est particulièrement concernée par les phénomènes de métropolisation et de périurbanisation autour de ces deux métropoles. Face aux enjeux de limitation du bilan carbone, l'adaptation des modes de déplacement et de l'habitat constitue un défi majeur.

Les inégalités sociales sont marquées. Pauvreté et chômage sont notamment très présents dans les départements du littoral méditerranéen. Sur le plan économique, l'Occitanie conjugue une forte spécialisation dans l'aéronautique et le spatial, un poids important du tourisme sur le littoral et dans les Pyrénées et une agriculture très présente dans le Gers, l'Aveyron, la Lozère et le Lot.

Comme les autres régions françaises, l'Occitanie doit faire face aux grands enjeux du vieillissement de la population, du changement climatique et de la réduction des inégalités en tenant compte des disparités constatées sur son territoire.

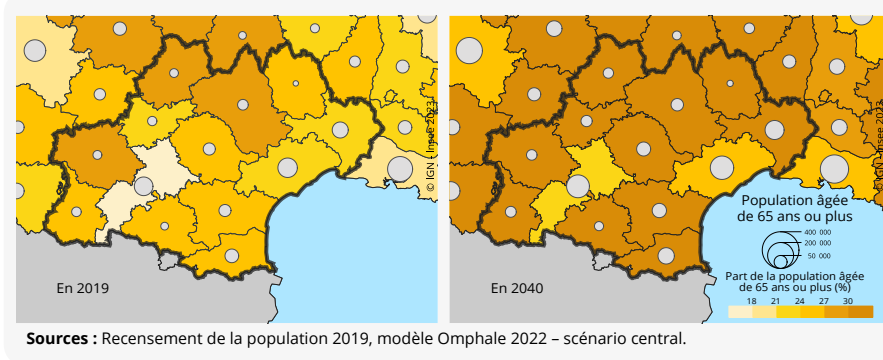
L'Occitanie, un territoire qui continue à attirer des habitants

Depuis plusieurs décennies, l'Occitanie est la région de France métropolitaine où la population augmente le plus vite après la Corse. Elle compte 6,1 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2023 contre moins de 5 millions en 2000. Sur les dernières années, l'augmentation de la population est plus rapide qu'en France métropolitaine : + 0,7 % par an entre 2014 et 2020 contre + 0,3 %. Sur la période récente, l'augmentation de la population est portée uniquement par les migrations résidentielles, les naissances compensant tout juste les décès à l'échelle de la région. L'Occitanie se place en deuxième position des régions les plus attractives, toujours derrière la Corse. Cependant, comme en France, la hausse de la population ralentit sur les dernières années.

Si les tendances récentes de fécondité, de mortalité et de migrations se prolongeaient, la région compterait 6,5 millions d'habitants en 2040 et 6,7 millions en 2070. Ce serait la seule région de France métropolitaine où la population ne cesserait de progresser jusqu'en 2070.

Les territoires déjà les plus denses, à savoir les principales agglomérations et leurs aires d'attraction ou le littoral méditerranéen,

► 1. Part et volume des personnes âgées de 65 ans ou plus en 2019 et 2040



concentreraient la majeure partie de la hausse de la population. La Haute-Garonne et l'Hérault pourraient concentrer 85 % de la hausse de la population de l'Occitanie des cinquante prochaines années. Ces départements figureraient, avec la Loire-Atlantique et la Gironde, parmi les quatre départements de France métropolitaine où la population augmenterait le plus. Le développement des infrastructures et de l'habitat nécessaires à l'accueil de ces nouveaux habitants, tout en limitant l'artificialisation des sols conformément à la loi Climat et résilience, est donc un des défis majeurs auxquels devront faire face ces territoires déjà fortement urbanisés. Tous les départements d'Occitanie bénéficient d'un excédent migratoire, les arrivées étant plus nombreuses que les départs. Mais la population des départements les plus ruraux stagne sur les dernières années, l'excédent migratoire parvenant juste à combler le déficit croissant des naissances sur les décès. La Lozère, le

Lot, l'Aveyron, le Gers, l'Ariège et les Hautes-Pyrénées compteraient moins d'habitants dans 50 ans qu'aujourd'hui dans l'hypothèse d'un prolongement des tendances démographiques actuelles.

L'enjeu du vieillissement dans un contexte de croissance démographique

Les habitants d'Occitanie sont âgés : 22 % ont 65 ans ou plus, contre 20 % en métropole. Le Lot, le Gers et l'Aveyron figurent parmi les départements où l'âge moyen est le plus élevé en France.

Comme ailleurs, le vieillissement va s'accroître ► **figure 1**. En 2040, si les tendances démographiques récentes se poursuivaient, 29 % de la population d'Occitanie serait âgée de 65 ans ou plus. La part de ces seniors atteindrait même 40 % dans le Lot, qui serait ainsi le 4^e département

de France métropolitaine le plus âgé, et 38 % dans le Gers. Alors que les jeunes de moins de 20 ans sont aujourd'hui aussi nombreux que les seniors de 65 ans ou plus, l'Occitanie compterait 15 seniors pour 10 jeunes en 2040. La population des seniors atteindrait 1,9 million de personnes, une augmentation de 44 % par rapport à 2018. Cette augmentation de la population des seniors toucherait tous les départements de la région : de + 31 % dans les Hautes-Pyrénées à + 53 % en Haute-Garonne. C'est dans les départements à la démographie la plus dynamique, pourtant les plus jeunes aujourd'hui, que le nombre de seniors devrait le plus augmenter.

La région se distingue par un grand nombre de personnes âgées de 85 ans ou plus, âges où les situations de perte d'autonomie s'intensifient. En 2019, 230 000 habitants d'Occitanie sont âgés de 85 ans ou plus, soit 3,9 % de la population régionale contre 3,3 % au niveau national. Dans les départements ruraux de l'Aveyron, du Lot, des Hautes-Pyrénées et du Gers, cette part dépasse 4,9 %. Les personnes âgées de 85 ans ou plus seraient 407 000 en 2040 et représenteraient 6,3 % de la population si les tendances se poursuivaient, les premières générations du baby-boom atteignant ces âges élevés au cours de la prochaine décennie.

La plupart des personnes âgées de 85 ans ou plus vivent à domicile (81 %). Plus de la moitié d'entre elles vivent seules. Le maintien à domicile nécessite une offre de services spécifique aux personnes en perte d'autonomie. Par ailleurs, leur logement n'est pas toujours adapté. Notamment, plus d'un sur cinq est en situation de sous-occupation très accentuée, soit au moins cinq pièces pour une personne seule. Les personnes de 85 ans ou plus qui ne vivent plus à domicile (19 %) sont hébergées dans un service de moyen ou long séjour, principalement en Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). La capacité de prise en charge en établissement est très inégale selon les départements. Le département des Pyrénées-Orientales est le deuxième de France métropolitaine le moins bien doté avec seulement 104 places disponibles pour 1 000 personnes de 75 ans ou plus. L'Hérault et le Gard figurent aussi parmi les dix départements les plus mal dotés. À l'inverse, la Lozère, et dans une moindre mesure l'Aveyron, se distinguent par un nombre de places élevé au regard de leur population.

Des modes de vie à adapter aux enjeux de sobriété énergétique

En Occitanie, un habitant sur deux vit dans un territoire où les fortes chaleurs deviendront très fréquentes d'ici 2035.

► Encadré 1 – L'attraction continue des deux grandes métropoles

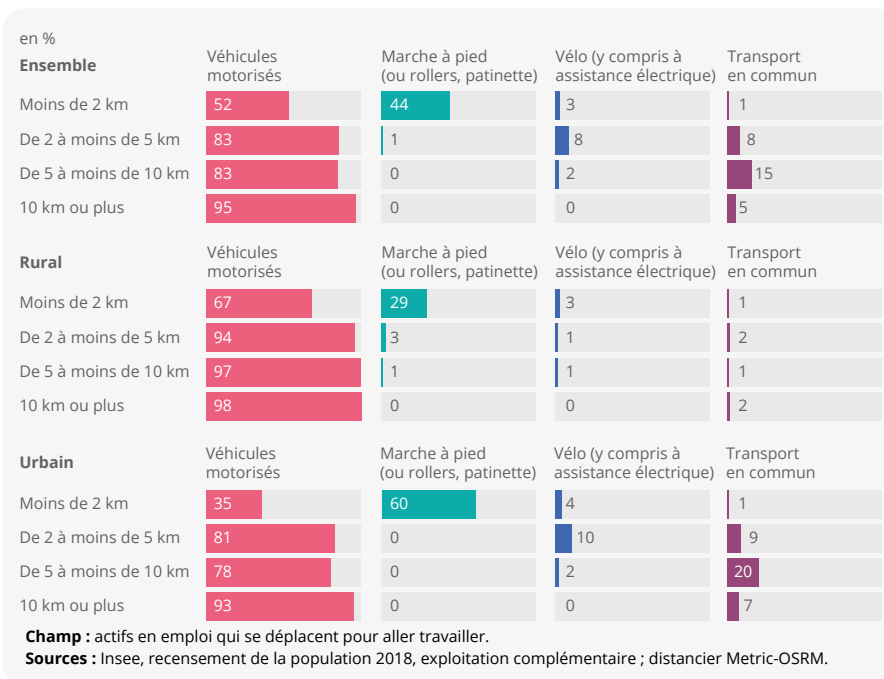
Les communes de Toulouse (498 000 habitants en 2020) et de Montpellier (299 000 habitants) rayonnent dans la région. Leurs aires d'attraction sont les 4^e et 8^e plus grandes aires d'attraction es villes (AAV), appartenant au cercle restreint des 10 grandes AAV de plus de 700 000 habitants de France hors Paris ► **définitions.**

Elles concentrent 38 % de la population de la région, plus que dans les autres régions de province, où en moyenne 27 % de la population régionale réside dans une grande AAV.

Le dynamisme démographique de Toulouse et de Montpellier porte celui de la région. Les deux aires d'attraction concentrent les deux tiers de la hausse de l'Occitanie depuis 1990. En trente ans, leur population a augmenté de 57 % pour celle de Toulouse et de 62 % pour celle de Montpellier entraînant l'étalement urbain. Sur la période 2014-2020, la hausse de population est toujours importante pour ces deux AAV. Celle de Montpellier croît de 1,5 % par an en moyenne et celle de Toulouse de 1,3 %. Elles se classent avec Bordeaux sur le podium des trois grandes AAV où la population augmente le plus vite.

La métropolisation est plus importante encore au niveau des emplois : 43 % sont localisés dans ces deux grandes AAV en Occitanie contre 29 % en moyenne dans les autres régions de province. Entre 2008 et 2019, 86 % de la croissance de l'emploi dans la région s'est faite dans ces deux AAV. Les habitants y sont plus souvent en emploi que dans le reste de la région (43 % contre 36 %). Les cadres y sont très concentrés : 62 % des cadres et des professions intellectuelles supérieures d'Occitanie travaillent dans les aires d'attraction de Toulouse ou de Montpellier. À l'inverse, les retraités sont moins présents (19 % des habitants contre 29 % dans le reste de la région).

► 2. Mode de déplacement utilisé en fonction de la distance domicile-travail parcourue et du type d'espace



Ainsi, les territoires les plus peuplés de la région devraient être particulièrement concernés par le réchauffement climatique. L'enjeu est fort pour les entreprises qui devront adapter leurs productions, modifier leurs processus de production, réduire les émissions de gaz à effet de serre et notamment engager davantage de dépenses dans la recherche-développement consacrée aux technologies vertes. Mais pour lutter contre le changement climatique, les citoyens devront également adapter leurs modes de vie, notamment leurs déplacements, pour les rendre plus sobres en énergie carbonée.

En effet, avec l'étalement urbain, les déplacements sont de plus en plus longs, même si le développement du télétravail

joue dans le sens d'une réduction du nombre de navettes. En 2018, en Occitanie, 906 000 habitants travaillent à plus de dix kilomètres de leur domicile, soit 43 % des personnes en emploi. Ils n'étaient que 39 % en 2013. Comme ailleurs en France, la très grande majorité des navettes domicile-travail (84 %) se font en véhicules motorisés, principalement en voiture. La voiture ou autres véhicules motorisés restent privilégiés même pour les trajets les plus courts : 52 % des déplacements domicile-travail de moins de deux kilomètres sont réalisés en véhicules motorisés, soit quatre points de plus qu'au niveau France de province ► **figure 2.** Même dans l'espace urbain, plus d'un tiers des travailleurs utilisent la voiture pour faire moins de deux kilomètres. Pour une distance légèrement

plus longue, comprise entre deux et cinq kilomètres, l'usage du vélo ne représente que 8 % des trajets.

Comparativement au niveau national, le parc de voitures d'Occitanie comporte moins de véhicules à faible niveau de pollution (voitures électriques, à hydrogène ou de type Crit'Air 1). Seulement 24 % des voitures sont peu polluantes contre 27 % au niveau national. Le taux est plus faible encore dans les départements ruraux (17 % en particulier en Lozère) où le renouvellement du parc automobile constitue un enjeu fort.

Le développement des transports en commun, de la mobilité douce, du covoiturage, du télétravail ainsi que le soutien au remplacement du parc automobile actuel par des véhicules moins polluants sont autant de leviers qui permettront de diminuer les émissions de carbone.

L'adaptation des logements dans le rural, un enjeu important

L'habitat constitue en France le deuxième poste contributeur à l'empreinte carbone des ménages après les transports (source : Sdes). Le parc de logements d'Occitanie n'est pas globalement plus énergivore que dans le reste de la France de province. Mais, comme ailleurs, il est moins vertueux dans les territoires ruraux où les logements sont plus souvent individuels, anciens, de grande taille, sous-occupés et chauffés au fioul. Les maisons individuelles représentent 83 % des logements dans le rural contre 51 % dans l'urbain. L'habitat y est plus souvent ancien : 29 % des résidences principales datent d'avant 1946.

Dans le rural, 25 % des résidences principales dépassent 120 m² contre 13 % dans l'urbain. Par ailleurs, 33 % y sont en situation de sous-occupation accentuée, deux fois plus que dans les territoires urbains.

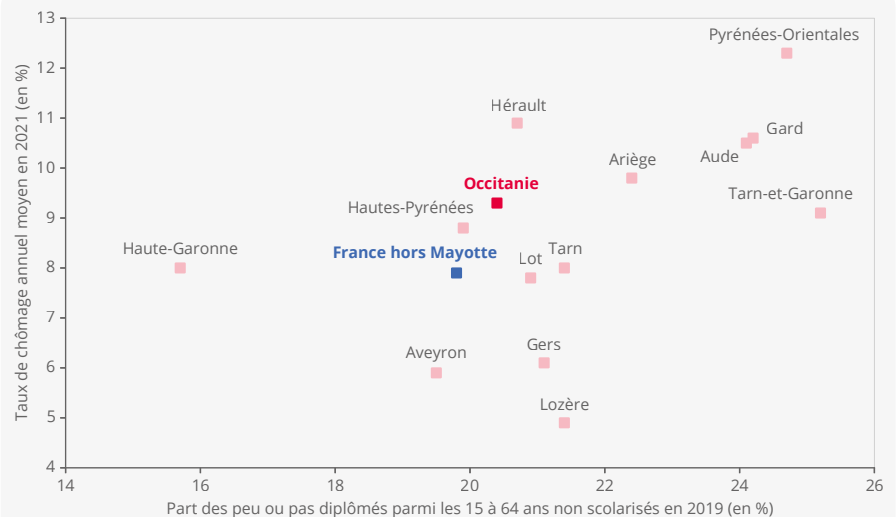
Le chauffage au fioul, dont toute nouvelle installation est dorénavant interdite, est plus rare en Occitanie qu'en moyenne en France métropolitaine. Cependant, 17 % des résidences dans l'espace rural sont encore chauffées au fioul.

Dans les territoires ruraux, les nouveaux logements sont plus consommateurs d'espace que dans l'urbain. La limitation de la consommation foncière liée à l'habitat constitue sur tous les territoires un enjeu fort pour réduire l'artificialisation.

Un chômage élevé dans les départements du littoral

L'Occitanie figure parmi les régions métropolitaines où la pauvreté et le chômage sont les plus importants. Cependant, les difficultés sociales sont plus ou moins marquées selon les territoires.

► 3. Taux de chômage et part des non diplômés par département



Lecture : dans le Gard, en 2021, 10,6 % de la population active est au chômage, en moyenne sur l'année. 24,2 % des personnes de 15 à 64 ans non scolarisées sont peu ou pas diplômées en 2019 (détenant au plus le brevet des collèges).

Sources : Insee, taux de chômage localisés, recensement de la population 2019.

Ainsi, le taux de chômage atteint 9,3 % (en moyenne en 2021) dans la région mais 12,3 % dans les Pyrénées-Orientales, 10,9 % dans l'Hérault, 10,6 % dans le Gard, départements qui figurent parmi les six départements de France métropolitaine où ce taux est le plus élevé. À l'opposé, la Lozère (4,9 %) a le plus faible taux de chômage de France après le Cantal.

Comme ailleurs, les jeunes sont particulièrement concernés par le chômage. Ainsi, 23,5 % des actifs de 15 à 24 ans sont au chômage en 2021, ce qui place l'Occitanie au deuxième rang, derrière les Hauts-de-France, comme pour le taux de chômage de l'ensemble des actifs.

Un faible niveau de formation constitue un frein à l'emploi. Dans les Pyrénées-Orientales, où 25 % des 15-64 ans sont peu ou pas diplômés (titulaires au mieux du brevet des collèges), 12 % des actifs sont au chômage. *A contrario*, en Haute-Garonne, le taux de chômage est modéré (8 %) et la part des peu ou pas diplômés faible (16 %)

► **figure 3.** Les départements ruraux font exception en conjuguant faible taux de chômage et faible niveau de diplômes.

L'Occitanie, quatrième région la plus pauvre de France métropolitaine

Le chômage, mais aussi les emplois précaires et l'inactivité, augmentent les risques d'exposition à la pauvreté. En 2020, 16,8 % des habitants d'Occitanie vivent sous le seuil de pauvreté, soit avec moins de 1 120 € mensuels pour une personne seule. Ce taux de pauvreté place l'Occitanie au 4^e rang des régions de France métropolitaine. Un travailleur sur dix reste pauvre malgré les autres

ressources de son ménage.

Les départements du littoral sont les plus touchés, en particulier l'Aude et les Pyrénées-Orientales où le taux de pauvreté dépasse 20 %. Les villes concentrent des poches de pauvreté, notamment dans les quartiers de la politique de la ville (QPV) où une personne sur deux vit en dessous du seuil de pauvreté.

Les familles monoparentales sont plus nombreuses dans les départements du littoral : respectivement 19,6 % et 18,3 % des ménages dans les Pyrénées-Orientales et dans l'Hérault contre 16,5 % en moyenne en Occitanie comme en France métropolitaine. Un tiers d'entre elles sont en situation de pauvreté.

Au-delà des situations de pauvreté, de nombreux habitants d'Occitanie ont un niveau de vie modeste. La moitié disposent de moins de 1 780 € par mois en 2020, soit le niveau de vie médian le plus faible de France métropolitaine après celui des Hauts-de-France. Les habitants de Haute-Garonne font exception. La moitié d'entre eux gagnent plus de 1 980 €, niveau supérieur au revenu médian régional et même national. Les inégalités entre individus sont importantes, comme ailleurs. Les 10 % les plus riches disposent de plus de 3 100 € par mois quand les 10 % les plus pauvres vivent avec moins de 940 € par mois. C'est dans l'Hérault, la Haute-Garonne, le Gard et les Pyrénées-Orientales que l'écart entre les riches et les pauvres est le plus important. ●

Bérénice Costes

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

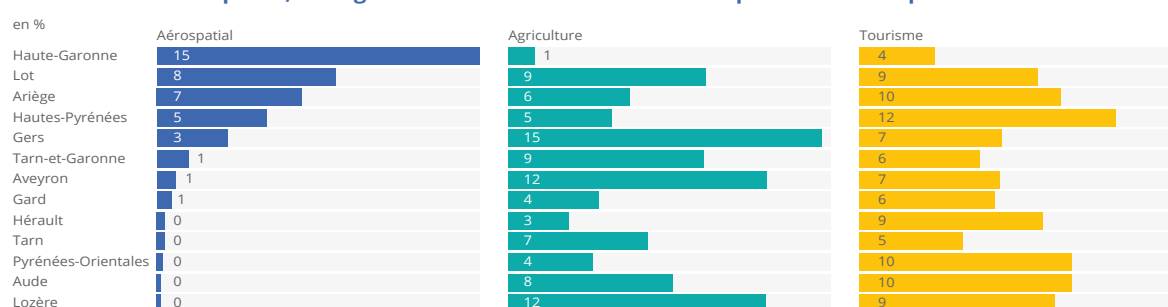
► Encadré 2 - Agriculture, aérospatial et tourisme, trois spécificités de l'économie en Occitanie

L'agriculture reste très présente, en particulier dans les départements ruraux. Le Gers, la Lozère, l'Aveyron et le Lot figurent parmi les sept premiers départements de France métropolitaine pour le poids de l'agriculture dans l'emploi. Possédant une grande variété de sols et de climats, la région offre une large palette de productions agricoles : viticulture, élevage, arboriculture, maraîchage... Elle est au second rang des régions françaises pour le poids de l'agriculture biologique dans les surfaces agricoles. En 2021, 19,6 % des surfaces agricoles sont exploitées en bio dans la région. L'agriculture nécessite des ressources en eau importantes : en 2020, 30 % des agriculteurs d'Occitanie irriguent au moins une partie de leurs surfaces agricoles ; l'eau est également nécessaire à l'abreuvement des animaux. Face au changement climatique qui induit des épisodes de fortes tensions sur la ressource en eau, l'adaptation des productions et des pratiques agricoles constitue un défi majeur pour les prochaines années.

L'Occitanie est la première région française d'implantation de la filière aérospatiale. 29 % des salariés de la filière en France travaillent dans la région. La filière représente 6 % de l'emploi salarié marchand de la région, quatre fois plus qu'au niveau national. Toulouse en est la ville emblématique avec notamment la présence d'Airbus Group et du centre national d'études spatiales (Cnes). La Haute-Garonne est ainsi le département le plus spécialisé dans l'aérospatial : près d'un salarié du secteur marchand sur six travaille pour la filière aérospatiale dans ce département ► [figure 4](#). La filière est également très présente dans le Lot et l'Ariège, avec près d'un salarié sur douze en emploi dans cette activité.

À l'échelle de la région, le tourisme a un poids économique légèrement supérieur à la moyenne nationale : 6,8 % de l'emploi salarié marchand est lié à la présence de touristes contre 6,4 % en France. Il s'agit par exemple d'hôteliers, de restaurateurs, mais aussi de commerçants ou d'artisans dont l'activité est générée par la présence des touristes. L'activité liée au tourisme, très développée sur le littoral, y présente une forte saisonnalité estivale. Dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales, 10 % de l'emploi est lié au tourisme. Dans les départements plus ruraux ou montagneux, le nombre d'emplois touristiques est plus faible mais pèse lourd dans l'économie locale : jusqu'à 12 % des emplois salariés dans les Hautes-Pyrénées où se conjuguent tourisme de montagne, thermal et culturel à Lourdes.

► 4. Poids de l'aérospatial, de l'agriculture et du tourisme dans l'emploi selon les départements



Aérospatial : part dans l'emploi salarié marchand.

Agriculture : part dans l'emploi total.

Tourisme : part dans l'emploi marchand non agricole.

Sources : Insee, Enquête 2020 sur la filière aéronautique et spatiale, estimations d'emploi 2019, fichier Tous salariés 2019.

► Définitions

La **grille communale de densité** s'appuie sur la distribution de la population à l'intérieur de la commune en découpant le territoire en carreaux de 1 kilomètre de côté. Elle repère ainsi des zones agglomérées. L'importance de ces zones agglomérées au sein des communes va permettre de les caractériser selon quatre niveaux de densité (très peu dense, peu dense, de densité intermédiaire, dense). Parmi ces quatre niveaux, les communes urbaines sont les communes denses ou de densité intermédiaire. Les autres sont dites rurales.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Ce concept est indépendant de la nationalité. Un solde positif signifie donc qu'il y a un excès d'arrivées sur les départs.

L'**aire d'attraction d'une ville** (AAV) définit l'étendue de l'influence d'une ville sur les communes environnantes. Une aire est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle de population et d'emploi, et d'une couronne qui regroupe les communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle.

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'**unités de consommation (UC)**.

Le **taux de pauvreté** est le pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté (on privilégie généralement le seuil à 60 % de la médiane des niveaux de vie). En 2020, le seuil de pauvreté est fixé à 1 120 € pour une personne seule, 1 680 € pour un couple, 2 352 € pour un couple avec deux enfants.

Crit'Air 1 : la vignette Crit'Air 1 concerne les véhicules essence, gaz et hybrides rechargeables dont la première immatriculation est postérieure au 1^{er} janvier 2011. Plus le numéro de la vignette est élevé, plus le véhicule pollue.

► Pour en savoir plus

- « L'accueil des touristes génère 125 000 emplois en Occitanie en 2019 », *Insee Flash* n° 122, novembre 2022.
- « D'ici 2070, l'Occitanie gagnerait 824 000 habitants », *Insee Analyses* n° 123, novembre 2022.
- « En 2020, un recul de l'activité prononcé pour les entreprises fortement dépendantes du marché aéronautique », *Insee Analyses Occitanie* n° 119, juillet 2022.
- « En Occitanie, 134 000 logements privés sont vacants depuis au moins 2 ans », *Insee Analyses Occitanie* n° 117, juin 2022.
- « Un travailleur sur dix reste pauvre malgré les autres ressources de son ménage », *Insee Analyses Occitanie* n° 116, juin 2022.
- « R&D : l'Occitanie, au premier rang des régions françaises et bien placée au niveau européen », *Insee Analyses Occitanie* n° 104, février 2021.
- « Un habitant sur deux potentiellement exposé à de fortes chaleurs à répétition dans les prochaines années », *Insee Analyses Occitanie* n° 92, février 2020.

